



CENTRE NATIONAL DE FORMATION

**Fédération Nationale des Métiers
de la Natation et du Sport**

Secourisme - Sauvetage aquatique - Enseignement du sport - Sauveteurs Secouristes Travail - Formateurs

Association déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, comme organisme de formation
Statuts déposés le 08/02/2008 à Nancy, avec parution sous le n° 20080012 au journal officiel.

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION A LA SURVEILLANCE ET AU SAUVETAGE AQUATIQUE SUR LE LITTORAL

SSA L

le 16 avril 2019 option Pilote
du 17 au 20 avril 2019 SSA L

LA TRANCHE SUR MER - 85



CNF - FNMNS - Maison des Sports - 13 Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

☎ : 03 83 18 88 37 @ : cnf.fnmns@orange.fr 🌐 : www.fnmns.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : FORMATION A LA SURVEILLANCE ET AU SAUVETAGE
AQUATIQUE SUR LE LITTORAL (option eaux intérieures comprise)
Du 17 au 20 Avril 2019 à Longeville

Identification du stagiaire

N° Adhérent FNMNS :

(obligatoire ou procéder à l'adhésion)

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Code postal :

Adresse:

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail:

Taille tee-shirt : S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐ XXXL ☐

Taille short : S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐ XXXL ☐

Financement

Adresse de facturation :



👉 Dates, tarifs et horaires du stage avec hébergement

Intitulé	Dates stages	Coût	Cochez
Fonction pilote SSA 7h	16 avril	150€	
Formation SSA Littoral 28h	17 au 20 avril	470€	
J'arrive la veille du stage		35€	
Je ne suis pas adhérent FNMNS et je bénéficie d'un tarif Voir bulletin joint ci-dessous (rayer le tarif inutile)		30€ 60€	
TOTAL A PAYER			

Joindre le versement en chèque au nom du CNF-FNMNS.

Formation de 8h00 à 20h00 Moyenne de 8heures /jour répartie sur le séjour

Départ le dernier jour du stage vers 17h00 après rangement et nettoyage

Une grille de stage sera affichée durant le stage. Elle pourra supporter des modifications compte tenu des impératifs météorologiques entre autres...

Le tarif comprend l'hébergement, la formation, l'assurance, et l'équipement.

Les non adhérents à la FNMNS doivent encore remplir une feuille d'adhésion jointe au dossier

A l'issue de votre inscription des informations complémentaires vous parviendront avant le début du stage.

👉 Pièces à joindre à votre inscription selon votre situation (voir annexe jointe)

- Diplôme du BNSSA ou du titre de MNS
- Attestation d'inscription à une formation BNSSA ou MNS
- Premiers secours en équipe de Niveau 1
- Premiers secours en équipe de niveau 2
- Formation continue en secourisme
- Certificat médical (modèle joint)
- Permis côtier (facultatif)

Clôture des inscriptions le 1er avril 2019





Certificat médical type

Formulaire exigé pour tout candidat. Ce certificat devra être établi moins de trois mois avant tout dépôt de dossier.

Je Soussigné,, Docteur en médecine certifie avoir examiné ce jour, M, et avoir constaté que cette personne ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une faculté d'élocution normale, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres et une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

SANS CORRECTION :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque oeil mesuré séparément : soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10

AVEC CORRECTION :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un oeil quelle que soit la valeur de l'autre oeil corrigé (supérieure à 1:10)

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque oeil corrigé, avec un oeil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre oeil corrigé.

A.....le

Signature et cachet





Annexe concernant le SSA Littoral

Le titulaire de ce diplôme aura d'office l'équivalence avec le SSA Eaux intérieures.

↳ Pré-requis et différents scénarios possibles

1° Je suis titulaire du BNSSA où d'un titre donnant la qualification de MNS, j'ai le PSE 2, le permis de plaisance Côtier.

- *Vous pouvez suivre la formation intégrale, jusqu'à la délivrance de la compétence pilote d'embarcation de sauvetage*

2° Je suis titulaire du BNSSA où d'un titre donnant la qualification de MNS, j'ai le PSE 2, mais je n'ai pas le permis de plaisance Côtier.

- *Vous pouvez suivre la formation SSA Littoral sans la compétence pilote.*

3° Je ne suis titulaire d'aucun titre de MNS ou de BNSSA, mais j'ai le PSE 2.

- *Vous pouvez suivre la formation SSA Littoral, mais votre diplôme SSA ne vous sera délivré qu'après obtention d'un des titres de BNSSA ou de MNS.*

4° Je ne suis titulaire d'aucun titre de MNS ou de BNSSA, mais j'ai le PSE 1.

- *Vous pouvez suivre la formation SSA Littoral, voire même la fonction pilote, mais votre diplôme SSA ne vous sera délivré qu'après obtention d'un des titres de BNSSA ou de MNS et du PSE2.*

5° Je ne suis titulaire d'aucun titre de MNS, de BNSSA, et je n'ai pas le PSE 2.

- *Vous pouvez suivre la formation SSA Littoral, mais votre diplôme SSA ne vous sera délivré qu'après obtention d'un des titres de BNSSA ou de MNS et du PSE2. Cependant nous veillerons à ce que vous soyez au minimum en formation BNSSA.*





Objectifs du stage SSA Littoral

Le contenu du stage répond à l'arrêté du 19 février 2014 instituant l'unité d'enseignement "Surveillance et sauvetage aquatique sur le Littoral".

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de s'intégrer à un dispositif de surveillance évolutif, et de mettre en œuvre des techniques opérationnelles de sauvetage coordonnées à l'aide de matériels spécialisés. En particulier, il doit être capable :

- de situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment ;
- d'effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone ;
- de développer des actions de préventions adaptées aux risques et pratiques sur sa zone ;
- de participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées et mettant éventuellement en œuvre des matériels spécifiques
- de participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre des matériels spécifiques ;
- de réaliser les gestes de premiers secours adaptés.



Quelques images d'un stage
SSA Littoral





ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

Maîtres-Nageurs Sauveteurs - Surveillants Sauveteurs Aquatiques - Educateurs Sportifs

Organisation professionnelle déclarée conformément aux dispositions du titre premier du livre IV du Code du Travail
et de Prévoyance Sociale / Statuts déposés le 01/04/97 à 54500 Vandoeuvre, sous le n° 29

PREMIERE ADHESION - SPECIAL STAGE SSA

Ne concerne que ceux qui n'ont jamais été adhérent à l'organisation professionnelle.

ADHESION BNSSA - BEESAN - MNS ETAPS - BP JEPS	
30 € pour les BNSSA 60 € pour les MNS <u>Coût pour 12 mois consécutifs :</u>	Déductibles de vos impôts à hauteur de 66%

Je soussigné(e) : _____ demande mon adhésion à la Fédération Nationale des
Métiers de la Natation et du Sport. J'ai pris connaissance que cette adhésion **est valable pour 12 mois.**
Elle me couvre en responsabilité civile et défense pénale professionnelles.

L'adhésion comprend : **l'abonnement à la revue Des EAUX et DEBATS**

J'atteste sur l'honneur avoir obtenu le diplôme du : ☐ BNSSA ☐ BEESAN ☐ BP JEPS
☐ LICENCE / MAITRISE STAPS

sous le numéro : _____ délivré par : _____

Je règle la somme de par :

⇒ Carte Bancaire ☐ n° _____ date expiration : __/__/__ Cryptogramme : _____
⇒ Chèque Bancaire **(joindre au bulletin d'adhésion)**

Date d'adhésion : _____ Signature : _____

